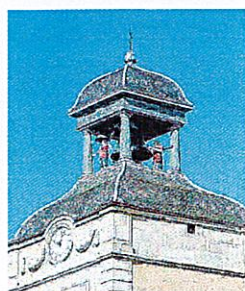


R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° MA-DEL-2026-043



Département du Puy-de-Dôme

COMMUNE d'AIGUEPERSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la délibération : 20

Dont pouvoirs : 3

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 26/06/2026

Date d'affichage : 03/07/2026

L'an deux mil vingt six, le deux juillet, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'AIGUEPERSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Luc CHAPUT**.

Étaient présents : M. Luc CHAPUT, M. Georges LOUZADA, Mme Vanessa ROLLET, Mme Emmanuelle DE CASTRO, M. Olivier PARADIS, Mme Laurence WANG-WAH, M. Bertrand DE GUERINES (arrivé à 19h10), Mme Béatrice SEGUIN, M. Patrick LAURET, M. David DUCOURTHIAL, Mme Sandrine GUERET, M. Vincent ESCARZAGA, M. Patrick DESNIER, Mme Laurana BOUÉ PINTO, M. Christophe CLEMENTE, Mme Julie APARICIO, M. Eric BOVICS.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, M. Benjamin FAURE, Mme Stéphanie MEZZAROBBA, Mme Yannick VEZINHET, Mme Céline BECERRA-RACERO, M. Guy LÉRY.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Stéphanie MEZZAROBBA en faveur de M. Patrick LAURET, Mme Yannick VEZINHET en faveur de M. Luc CHAPUT, Mme Céline BECERRA-RACERO en faveur de M. Eric BOVICS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : Mme Laurence WANG-WAH.

OBJET : TARIFS COMMUNAUX

Il est rappelé aux membres le débat sur les tarifs des enfants accueillis en classe lors de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs municipaux suivants :

I – Accueils Périscolaires

Cantine : prix du repas *et des animations*

Quotient Familial	Aigueperse	Extérieur dont la Commune participe sur le budget Communal	les enfants scolarisés en classe ULIS	Extérieur dont la Commune ne participe pas sur le budget	Adultes	Date d'effet

				Communal		
< à 700	3.70 €	5.60 €	3.70 €	7.70 €	6.00 €	01.09.26
> à 701	4.20 €	5.80 €	4.20 €	7.90 €	6.00 €	
Non-respect du RI	9.00 €	9.00 €	9.00 €	9.00 €		
PAI avec repas	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €		
PAI sans repas	3.00 €	3.00 €	3.00 €	3.00 €		

Accueil Périscolaire matin et soir (garderie) et Accueil méridien sans repas : prix par enfant

Aigueperse		Extérieur		Date d'effet
Forfait garderie matin	Forfait garderie soir	Forfait garderie matin	Forfait garderie soir	
1.50 €	1.50 €	2.00 €	2.00 €	01.11.24

Forfait par retard	Tarifs Aigueperse et extérieur	Date d'effet
Dès le 2nd retard constaté	16,00 €	04.09.2017

II – Etudes surveillées

Forfait par retard	Tarifs Aigueperse et extérieur	Date d'effet
Dès le 2nd retard constaté	16,00 €	04.09.2017

III – Location de salles

– *Halle aux Blés*

Prix par jour	Associations d'Aigueperse	Habitants d'Aigueperse	Extérieurs (particuliers, associations ou organismes)	Location avec chauffage (sur demande au moment de la réservation) *	Date d'effet
Location 1er jour	Gratuit	240,00 €	420,00 €	100 €	15.12.2025
Location jour	Gratuit	180,00 €	180,00 €	100 €	

supplémentaire				
Caution	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	

* location avec chauffage gratuite pour le marché de Noël organisée par le Comité des Fêtes

Nota : gratuité pour tout arbre de Noël organisé par les Associations Scolaires, le COS et la Ste Barbe.

Gratuité pour les Ecoles Primaires et Ecoles Maternelles, publiques et privées pour toute manifestation.

– *Salle des Jacquemarts*

Prix par jour	Associations d'Aigueperse	Habitants d'Aigueperse	Date d'effet
Location	Gratuit	80,00 € + 20,00 € si utilisation vaisselle	15.12.2025
Caution	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	

* location gratuite pour le personnel Municipal une fois par année civile ; au-delà tarifs ci-dessus appliqués.

Gratuité pour les Ecoles Primaires et Ecoles Maternelles, publiques et privées pour toute manifestation.

– *Salle Michel de l'Hospital*

Prix par week-end (du vendredi soir au lundi matin) Ou en semaine	Associations d'Aigueperse	Habitants d'Aigueperse	Extérieurs (particuliers, associations ou organismes)	Date d'effet
Location le week end	Gratuit	400,00 €	800,00 €	12.12.2024
Location semaine par jour	Gratuit	400,00 €	800,00 €	
Caution	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	Assujettis à devis si dégradations constatées sur l'état des lieux	

* location à 200 € pour le personnel Municipal une fois par année civile ; au-delà tarifs ci-dessus appliqués.

Gratuité pour les Ecoles Primaires et Ecoles Maternelles, publiques et privées pour toute manifestation.

IV – Occupation du domaine public

Occupation (par m ² et par an sans pouvoir être inférieur à 1m ²)	Tarifs	Date d'effet

Forfait annuel (auquel s'ajoutent les prix au m ² ci-dessous)	10,00 €	13.04.07
Étalages de commerces, bancs d'exposition et mobilier quelconques liés à une activité commerciale	3,00 €	13.05.05
Terrasse de bar, café et restaurant	10,00 €	

V – Droit de place

Ces tarifs sont applicables aux forains et commerçants :

- exposant lors des foires et marchés (hors marchés et manifestations organisées par les associations) - exposant de façon ponctuelle (ex : camion de marchandises)

Prix au m ²	Tarifs	Date d'effet
Surface occupée à l'extérieur	0,00 €	01.01.21
Surface occupée à l'intérieur de la Halle au Blé	0,00 €	01.01.21
Forfait annuel pour les forains exposant toute l'année à l'extérieur	0,00 €	01.01.21
Forfait annuel pour les forains exposant toute l'année à l'intérieur de la Halle au Blé	0,00 €	01.01.21

Pour les cirques, ménageries, théâtres, manèges, tirs, jeux divers, parquets de danse et tout autre établissement d'attraction, ainsi que les débitants de boissons à consommer sur place ou à emporter, bonbons, nourriture, confettis, qui s'installeraient sur une place de la ville, au Champ de Foire ou autre :

Prix au m ²	Tarifs	Date d'effet
Surface occupée	0,00 €	01.01.21

VI – Cimetière

	Tarifs 2006	Tarifs 2007	Tarifs 2008	Tarifs applicables au 1er mai 2016
Concession				
simple cinquantenaire	180,00 €	184,00 €	190,00 €	220,00 €
double cinquantenaire	360,00 €	368,00 €	380,00 €	440,00 €
simple trentenaire	97,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €
double trentenaire	194,00 €	200,00 €	200,00 €	300,00 €

simple 15 ans	62.00 €	63,00 €	63,00 €	inchangé
Columbarium				
Case 15ans	102.00 €	104,00 €	104,00 €	200,00 €
Case 30 ans	204.00 €	208,00 €	208,00 €	400,00 €
Dépositoire (par jour)				
1er mois	0.51 €	0.52 €	0.52 €	inchangé
2ème mois	0.71 €	0.72 €	0.72 €	inchangé
3ème mois et +	1.02 €	1.04 €	1,04 €	inchangé

Vacations funéraires	Tarifs	Date d'effet
l'unité	20.00 €	1er février 2009

VII – Jardins Communaux

Location jardin communal	Tarifs	Date d'effet
Forfait annuel	60,00 €	01.05.26

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- De modifier la délibération des tarifs communaux en conséquence;
- De charger Monsieur le Maire de toutes les formalités administratives et financières liées à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire, M. Luc CHAPUT



